

POINT DE VUE. Driss KHROUZ.

L'investissement est un acte de la politique économique par excellence.

Après celle d'octobre, 1995 devenue obsolète par la force des choses, le gouvernement a soumis au parlement, fin juillet 2022, la loi cadre relative à la charte d'investissement.

Son objectif est d'entreprendre les réformes de la politique économique à travers les investissements. La charte distingue « le dispositif principal » et « les dispositifs spécifiques ». Le premier cible la dimension macroéconomique à travers les secteurs considérés comme prioritaires en vue de la réduction des inégalités territoriales. Les seconds ambitionnent d'apporter des soutiens aux secteurs stratégiques, aux très petites, aux petites et moyennes entreprises et le « développement des entreprises marocaines à l'international ».

Le projet de loi souligne bien l'importance qui doit être accordée à l'environnement de l'investissement et de l'entreprise, à travers les politiques en amont et les politiques en aval :

En amont, l'Etat doit lever les goulots d'étranglement que constituent la disponibilité du foncier, la logistique, l'énergie, et des mesures qualifiées de transverses, comme la formation initiale et continue, l'accès aux énergies, l'accélération des simplifications des démarches administratives et le développement des technologies d'information et de communication.

En aval, des politiques sociales de santé, d'éducation, de services publics, d'infrastructures et de fiscalité, doivent créer les conditions de développement de la demande intérieure et extérieure pour stimuler le marché.

Les avantages et les incitations que l'Etat pourrait accorder feront l'objet de conventions d'investissement.

Ce projet, qui est loin d'être technique, devrait être une opportunité pour des débats sérieux de fonds, politiques et économiques, à tous les niveaux et d'abord au parlement. Les décrets d'application qui donneront corps aux règles fixées par la loi, sont d'une importance cruciale

Ce vaste projet doit être un bilan d'évaluation des politiques économiques et des leçons à tirer des expériences étrangères.

L'investissement est beaucoup plus qu'un crédit et un débit dans un compte d'exploitation générale. Il est une convergence de paramètres politiques, sociétaux et économiques.

Ce vaste projet de l'Etat est une grille de lecture de toute la politique économique et sociale des gouvernements successifs.

Au Maroc il y a un paradoxe, qu'il est temps de bien comprendre et saisir à « bras le corps », pour s'attaquer aux obstacles profonds qui entravent à un développement de l'entreprise et d'une économie de marché régulée par l'Etat.

Selon les dernières publications (juillet 2022) du Haut-commissariat au plan (HCP) de Banque –al-Maghreb, de la Banque mondiale, du CESE, et de la direction des études du ministère des

finances, les données pour la période 1999 à 2021 sont formellement satisfaisantes mais nécessitent une autre lecture :

Le taux d'investissement public de 32,2% est un des plus élevés au monde, le chômage officiel tourne autour d'un taux acceptable de 10%, l'inflation autour de 3%, le déficit budgétaire de -5,5% et le taux d'endettement global de 83%.

Selon ces indicateurs l'économie marocaine devrait bien s'engager dans un sentier assuré d'émergence ; il n'en est rien.

Bien sûr que le Maroc est frappé par la crise du corona virus comme tous les pays, bien sûr qu'il y a des sécheresses graves et à répétition, bien sûr qu'il y a la guerre en Ukraine et son impact sur la balance des paiements de l'énergie, des matières premières et des biens alimentaires. Bien sûr que l'économie de la zone euro est en récession (croissance économique de 5,3% en 2021, 2,6% en 2022 et 1,6% pour 2023) , que le commercial mondial en chute (10 % en 2021 ;4,9% en 2022 et 3,9% en 2023.) et que le pouvoir d'achat des ménages est gravement atteint.

Les raisons structurelles sont toujours là, bloquent toute accumulation dans la durée et à grande échelle. Elles appellent vision à long terme, politiques structurelles et régulation de l'économie par un Etat stratège :

Cet investissement public massif, certes nécessaire, est peu rentable.

L'Investissement privé est faible, peu innovateur, spéculatif et en majorité peu entreprenant, son montant est de 35% là où il devrait être supérieur à 65%.

La majorité des entreprises, soit 92%, sont des microentreprises dont le chiffre d'affaires annuel moyen ne dépasse pas 3 millions de Dhs.

La charte d'investissement connaît une application timide et partielle ; 2% des entreprises paient 80% de l'impôt sur les sociétés, les niches, les fraudes et les rentes fiscales ont la vie dure.

Les banques gèrent des excédents de liquidités, pendant que l'entreprise préfère s'autofinancer pour fuir les garanties à répétition, les intérêts jugés excessifs et autres tracasseries administratives formelles et occultes.

La corruption, de plus en plus souterraine, rampe et avance. Elle est identifiée dans toutes les enquêtes nationales et internationales comme réelle et persévérante. Elle bloque les initiatives et porte atteinte à la sécurité des biens, de la propriété privée et ne permet pas de garantir la liberté d'entreprendre et aux citoyens le droit d'être protégés par les lois, les règlements et les institutions dont c'est la mission principale.

Une grande partie de la population active échappe aux statistiques du chômage. le taux d'activité global n'est que de 50% et seulement 22% pour les femmes. Cela enlève une grande partie de sa pertinence taux de chômage de 10 à 12%, alors que les activités informelles, qui gangrènent les marchés, sont indispensables à la sauvegarde de la cohésion sociale, puisqu'elles procurent près de 80% des emplois ! Une grande partie de la population

active ne cherche plus d'emplois formels, par la lassitude des plus de 1 ,1 millions des déclarés inactifs. Le taux de chômage réel serait de 25,4% !

A elles seules les dispositions de la charte d'investissement ne peuvent atteindre les objectifs qui lui sont assignés. Elle doit pour cela constituer le levier principal de la politique économique.

C'est par l'investissement rentable que la Richesse de la Nation se crée dans des entreprises performantes.

10 Aout 2022.